

Perpignan : le RN étouffe des associations

Correspondant 13 mai 2023 A la une, Société



Depuis son élection à la tête de la mairie en juin 2020, Louis Aliot et ses adjoints semblent s'embourber dans une bataille rangée contre les associations et les structures qui ne lui sont pas inféodées. Celles-ci subissent, depuis 2020, des coupures budgétaires, des expulsions de locaux et des coups de pressions...

L'histoire du couvent Sainte Claire est symptomatique. La crispation autour du terrain des sœurs clarisses remonte aux dernières heures du mandat de Pujol. En février 2019, alors que la communauté de sœurs se réduit, le couvent propose à la mairie son rachat. Selon des sources proches de la mairie et du couvent, Jean-Marc Pujol, alors désintéressé, aurait passé la patate chaude à son directeur des services. Ce dernier aurait présenté au couvent le projet de Maisons d'Alliances, porté par le groupe Vivr'Alliance, spécialisé dans les béguinages. Le thème aurait été rapidement abandonné. L'été 2020, la mairie nouvellement élue aurait reçu trois propositions de vente du couvent, par l'entremise de ses adjoints, André Bonet et Charles Pons, qui auraient décliné l'offre trois fois en assurant n'avoir aucun intérêt pour l'immense bâtisse. Un mouvement religieux, la Fraternité Pie X qui jouxte les murs de Sainte Claire, est un temps intéressé. Pie X est un

mouvement international, réfractaire à la parole de Vatican II, à la vaccination et à l'homosexualité. Benoît de Jorna, supérieur du district France aurait, en mars 2021, visité personnellement le site sans donner suite. Peu après, le groupe des Maisons d'Alliances aurait contacté une nouvelle fois les sœurs clarisses, afin de proposer un béguinage en collaboration avec Pie X. La proposition reste en suspens.

Aucun projet de la mairie

A partir du 8 mars 2021, la Bressola commence à s'intéresser au couvent. Selon Eva Bertrana, directrice générale de l'école, la municipalité RN avait assuré ne pas vouloir s'opposer ni préempter l'achat du couvent. Le 13 avril, lors d'une rencontre avec Charles Pons, le premier adjoint affirme que la mairie ne veut pas du couvent Sainte Claire et que « *le conseil municipal laisserait les mains libres pour l'acquisition* ». Il s'engage même à ne pas exercer son droit de préemption. Pourtant, dès le fin avril 2021, des difficultés commencent avec le Service d'Urbanisme : le terrain serait inconstructible et inondable, un avis réfuté le 25 juin par le préfet. Les responsables de la Bressola demandent à plusieurs reprises à voir Charles Pons, en vain. En août 2021, un premier compromis de vente est signé entre les clarisses et la Bressola, tout en informant le premier adjoint. Lors de la signature du compromis, le notaire aurait indiqué aux deux parties qu'une église voisine était intéressée par l'achat de la chapelle du monastère. Le 30 septembre 2021, reniant ses promesses antérieures, la mairie décide alors de préempter, une demande de préemption signée par... Charles Pons, mais qui aurait été fortement appuyée par Xavier Baudry, adjoint au maire, conseiller communautaire et régional et ouaille de la Fraternité Pie-X. La préemption sera finalement annulée par deux fois, en référé et par le Tribunal administratif en 2022. La mairie est incapable de présenter un projet qui justifierait l'achat du couvent. Depuis 1976, l'école associative jouissait d'un compromis passé avec la mairie. Celle-ci prenait en charge les dépenses de cantines, des services périscolaires, des garderies des écoles Bressola de Perpignan. Un soutien qui prend la forme, durant le mandat de Jean-Marc Pujol, d'une subvention à hauteur de 60 000 € supplémentaires par an soit le coût des charges jusqu'alors assumées par la commune. Une réunion avec le nouveau maire en 2020 aurait rassuré : « *Le maire nous a dit*

qu'il n'avait rien contre la Bressola, qu'il avait même des amis qui avaient leurs enfants dans nos écoles » témoigne Eva Bertrana. Mais la subvention ne tombe pas. Les demandes faites auprès d'André Bonet restent sans réponse. Le 25 février 2023, la mairie met fin à sa participation aux frais de cantine. Une punition qui arrive deux ans et deux procès après la première entrevue entre la Bressola et Louis Aliot.

L'Atelier d'Urbanisme

Une association embarrassante

Depuis 1993, créé et voulu par Jean-Paul Alduy, l'association de l'Atelier d'Urbanisme agissait comme un outil de concertation et d'interface entre les habitants et la mairie, en ajustant les grands projets municipaux aux besoins des populations des quartiers. Un contrepouvoir communal, qui sera évincé des programmes urbanistiques de la ville RN.

L'atelier avait participé, entre autres, à redessiner les projets d'aménagement sous les deux dernières mandatures. L'ancien maire désirait construire un complexe immobilier au ras des berges de la Basse et raser des ilots de la place de Belgique, quartier de la gare. Dans les deux cas, l'Atelier d'Urbanisme avait été missionné par la mairie et par les associations citoyennes afin de trouver un consensus. Depuis 2015, l'association portait le projet d'un tiers-lieu dans les anciens abattoirs, à Saint-Assisclle. Début 2021, après six ans de travail, le projet n'attend que la signature municipale pour sortir de terre : les 10 millions d'euros nécessaires à la réhabilitation de la friche sont sur la table, les collaborateurs trouvés. Cependant, en février 2021, la mairie RN fait volte-face subitement, prétextant que le projet « ne convenait pas forcément aux principales associations qui nous ont exprimé certains besoins. Perpignan ne possède que peu de réserve foncière propre et nous avons là un site important » expliquait Xavier Baudry, adjoint des quartiers ouest. Le bureau de l'association se fait exclure du projet : la ville annule le projet de réhabilitation de la friche et décide d'y installer un centre de maintenance.

Fin d'année 2022, la mairie met fin au mandat de l'Atelier sur le Programme National de Renouvellement Urbain à Saint Jacques. Selon la convention

signée avec l'ancienne mairie, l'Atelier d'Urbanisme devait être maison-mère du projet de réhabilitation du quartier jusqu'en 2028, c'est-à-dire force de proposition et interface entre la ville et ses habitants. Le climat se détériore les derniers mois. Des intrusions sont constatées dans les locaux, des dossiers dont celui de l'abattoir disparaissent. Un courrier daté du 15 décembre 2022 de l'adjoint et délégué à la rénovation urbaine, Jean-Yves Gatault, ordonne à l'association de vider ses locaux rue Rabelais, laissés par la mairie depuis 1993, tout en lui offrant la possibilité de s'installer dans un logement vacant et insalubre du centre du quartier. A partir de janvier, les demandes de l'actuelle présidente, Martine Leccia, et de l'ancien président, Patrick Baudu, restent sans réponse : « Nous n'avons jamais rencontrés le maire sur les problèmes à Saint-Jacques ». La mairie reprochait aussi le coût d'entretien de l'Atelier d'Urbanisme, près de 52 000 € annuels. Soit deux à cinq fois moins que des cabinets de consultations privés. Une politique de la terre brûlée qui semble viser, également, les associations : en coupant les subventions et en scellant les contacts, la ville exécute les acteurs de la ville.

ATD quart-Monde

Sans futur domicile connu

L'association humanitaire,, se situe 11 rue des Carmes à Perpignan dans un immeuble qui destiné à la démolition selon les plans présentés par la ville. Des demandes de RDV auprès de l'adjoint à l'urbanisme sont restés vaines. Créé en 1989 par quelques personnes dont Aurore Reynal dans les années 1990, l'association a multiplié depuis les actions comme la création notamment d'une bibliothèque de rue, des activités de peintures, des expositions pour les enfants de quartier. Une action extrêmement positive. « On s'est aperçu que nôtre bâtiment devait être détruit. Les demandes de relogements sont restés vaines à ce jour » déplore Aurore Reynal. Le soutien aux enfants du quartier saint-Jacques n'entre a priori pas dans les plans de la nouvelles mairie.

Des difficultés à venir pour le Foyer Laïque du Haut Vernet

Créé en 1958 par trois enseignants passionnés de rugby, le Foyer Laïque du Haut Vernet inscrit depuis son origine dans une démarche éducative pour le quartier du Nord de Perpignan. Ses actions sont reconnues dans le secteur

avec une présence renforcée et continue dans les écoles du Haut Vernet. Mais le foyer est aujourd'hui présidé par Benoit Castanédo, conseiller départemental élu en 2021 en binôme avec Annabelle Brunet, contre le binôme présenté par le RN et opposé entre autres à l'attribution du nom du cofondateur de l'OAS Pierre Sergent à une esplanade à Perpignan. Pour contrer le FLHV, la mairie de Louis Aliot aurait encouragé le développement d'une association aux missions similaires qui bénéficierait des subventions attribuées antérieurement au Foyer laïque.

Pyrénéon

Privé de concert

Lancé en le 29 février 2020 l'ancien atelier de Pyrénéon, chemin de la Paille, derrière les Vignerons catalans, s'est transformé en site d'échange, mêlant intelligemment musiques et productions locales, viticoles en particulier. Un nouveau site qui a commencé à recevoir des concerts alternatifs. Pascal Comelade y est venu y faire son Rififi en octobre 2021. Mais le lieu est trop indépendant et libre n-, trop brillant pour la mairie de Perpignan. Bien qu'isolé dans une zone économique, bien plus que l'ancienne salle du Crockmore qui 'a jamais connu de problème de ce type, le lieu est attaqué à cause des nuisances sonores par la municipalité. Les inspecteurs municipaux viennent contrôler régulièrement le niveau sonore. Les plus proches habitations de la ville se trouvent pourtant à plus de 400 mètres. Le site est interdit de concert à moins d'insonoriser complètement le lieu. Comme cela ne suffit pas, les services de la ville particulièrement zélés sont particulièrement attentifs au stationnement à proximité et verbalise à 135 € les clients contrevenants. La liberté se paye à Perpignan.

Théâtre de l'Archipel

Risque de déclassement

La désignation du directeur du Théâtre de l'Archipel se fait depuis son origine dans le cadre d'un compromis entre les parties prenantes. Cela n'est pas fait comme cela cette fois. Après des mois de tergiversations, la mairie RN de Perpignan a décidé de passer en force en désignant vendredi 28 mai la directrice par intérim depuis le départ de Borja Sitja, Jackie Surjus, comme directrice. Un choix qui s'est fait dans un « manque de concertation » selon Serge Regourd, vice-président du Conseil d'administration du théâtre et élu

régional qui a décidé de démissionner. Celui-ci a rappelé que la Région avait indiqué qu'elle « suivrait le candidat qui ferait consensus entre l'Etat et la ville »

Il était alors prévu affirme-t-il que « Christophe Pommez, soit directeur général et Jackie Surjus directrice générale déléguée ». Un projet que la ville n'a finalement pas suivi. Le ministère de la Culture a intégré ce problème et ce manque de consensus. Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), a réclamé à la ministre Rima Abdul Malak qu'elle retire le label de « Scène nationale » au théâtre perpignanais. La Région se pose la question de la poursuite de sa coopération.

L.D., A.G.